



U.C.S.A.-cgt

Demande d'enquête parlementaire sur France télévisions Une démarche irresponsable

Communiqué de Presse

En ouverture du CCE du 12 juin la CGT de France télévisions a solennellement demandé à la direction de l'entreprise l'ensemble des documents réclamés par le juge Van Ruymbeke dans le cadre de l'affaire Bygmalion. La direction s'est engagée à en remettre la liste d'ici la fin de la séance.

Parallèlement nous avons pris connaissance de la demande d'ouverture d'une enquête parlementaire de la part de 2 syndicats de l'entreprise, la Cfdt et la Cgc, cette dernière n'étant pas représentative à France télévisions.

La CGT de France télévisions, première organisation du groupe public, tient à se démarquer d'une demande qu'elle juge irresponsable.

Les arguments avancés par les signataires sont éminemment dangereux car ils pourraient servir de prétexte aux pires adversaires du service public.

Prétendre que la "gabegie financière" règne dans une entreprise dont les organisations syndicales dénoncent le sous financement structurel est absurde.

Avancer que c'est ce "système endémique" qui amène FTV "à réclamer toujours plus d'argent" et que le sous financement n'a rien à voir avec le désengagement de l'Etat et la suppression de la publicité est insensé.

Affirmer que la situation financière critique serait due aux 30% de frais généraux sur 3 Milliards d'euros de budget transpire l'idéologie malveillante.

Demander dans la foulée un audit financier et la remise à plat de la gouvernance (l'éviction de l'actuel PDG?) démontre le caractère politicien de cette démarche, qui ne nous semble pas vraiment guidée par l'intérêt général.

On y trouve, sur fond d'électorisme, la dérive navrante d'une Cfdt, ancien grand syndicat de France télévisions, qui a manifestement perdu sa boussole revendicative et qui semble avoir confié depuis plusieurs mois la conduite de sa politique à une Cgc ultra minoritaire et revancharde.

Paris, le 12 juin 2014